

DIRECTION GENERALE

.....

DEROULEMENT DES EPREUVES D'ADMISSION
(pour le concours direct comme pour le concours professionnel) :

- 10 janvier 2022 à 09 h 30 mn : réunion d'information sur le déroulement des épreuves orales.

Lieu : ENAM ANDROHIBE ANTANANARIVO.

- 11 janvier 2022 au 14 janvier 2022 : épreuves orales proprement dites :

- 1ère épreuve (matinée) : un exposé oral de culture générale en français présenté devant un jury suivi d'une séance de questions-réponses :

Préparation : 30 minutes	Exposé : 15 minutes	Questions-réponses : 15 minutes	Coefficient: 1
--------------------------	---------------------	---------------------------------	----------------

- 2ème épreuve (après-midi) : un exposé oral en français sur :

- la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat, pour les candidats Administrateurs Civils,
- les Finances Publiques, pour les candidats Administrateurs des Services Financiers,
- le Droit Social, pour les candidats Inspecteurs du Travail et des Lois Sociales,

présenté devant un jury suivi d'une séance de questions-réponses :

Préparation : 30 minutes	Exposé : 15 minutes	Questions-réponses : 15 minutes	Coefficient: 1
--------------------------	---------------------	---------------------------------	----------------



- **17 janvier 2022** : épreuves **pratiques obligatoires** d'Education Physique et Sportive pour les candidats Administrateurs Civils :

- Endurance : dame : 800 m ; homme : 1000 m.
- Vitesse : dame et homme : 100 m **ou** détente (saut en hauteur) **ou** force (grimpée de corde).

NB : - Concernant la **visite médicale obligatoire** : Les demandes d'examen seront à retirer auprès de la Médecine Préventive de l'ENAM, à partir du 13 décembre 2021.

- Toutes les épreuves se dérouleront uniquement à Antananarivo.
- L'ENAM ne prend en charge ni le séjour ni l'hébergement des candidats.
- Seules les dépenses de transport par voie routière ou ferroviaire à l'exception des zones enclavées, lesquelles ne peuvent être desservies que par voie aérienne pendant la saison de pluie (appréciation cas par cas par l'Administration), des candidats admissibles et des candidats déclarés définitivement admis seront remboursées par l'ENAM, s'ils justifient qu'ils ont déboursé personnellement pour se rendre à ANTANANARIVO (à l'exclusion des frais de transport prise en charge par l'Administration publique d'origine).

LA DIRECTION GENERALE

